

MINISTRE DE L'ADMINISTRATION
TERRITORIALE, DE LA
DECENTRALISATION
ET DE LA SECURITE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DES
ETUDES ET DES STATISTIQUES
SECTORIELLES



BURKINA FASO
Unité – Progrès – Justice



**RAPPORT DE CAPITALISATION DE L'APPROCHE
« MESURE DES PERFORMANCES DES COLLECTIVITES
TERRITORIALES PAR L'AUTO-EVALUATION »**

Version finale

Février 2022

 Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

**Direction du Développement
et de la Coopération DDC**



**MINISTRE DE L'ADMINISTRATION
TERRITORIALE, DE LA DECENTRALISATION
ET DE LA SECURITE**

SECRETARIAT GENERAL

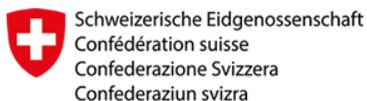
**DIRECTION GENERALE DES ETUDES ET
DES STATISTIQUES SECTORIELLES**



BURKINA FASO
Unité – Progrès – Justice

RAPPORT DE CAPITALISATION DE L'APPROCHE « MESURE DES PERFORMANCES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES PAR L'AUTO-EVALUATION »

Version finale



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

**Direction du Développement
et de la Coopération DDC**



Février 2022

AVANT-PROPOS

Le Ministère en charge de la Décentralisation a élaboré en 2018 avec le soutien de ses partenaires, un guide méthodologique de capitalisation et de mise à l'échelle des expériences et bonnes pratiques en matière de décentralisation au Burkina Faso. L'objectif poursuivi à travers ce guide est d'assurer la promotion et la pérennisation des acquis dans la gouvernance locale et le développement à la base par le biais de la capitalisation et la diffusion des expériences et bonnes pratiques mises en œuvre dans les collectivités territoriales.

L'élaboration du présent rapport de capitalisation sur l'approche « mesure des performances des collectivités territoriales par l'auto-évaluation » s'inscrit dans cette vision. Ce rapport décrit pour les éventuels utilisateurs, la démarche de l'auto-évaluation des performances des collectivités territoriales, analyse les résultats obtenus à travers l'auto-évaluation et fait des recommandations à l'ensemble des principales parties prenantes.

Il s'agit pour le ministère, de promouvoir la démarche de l'auto-évaluation en tant que bonne pratique auprès des acteurs de la décentralisation et plus particulièrement les collectivités territoriales, en vue de permettre à celles-ci de prendre de bonnes décisions pour améliorer la gouvernance locale.

C'est l'occasion pour le ministère d'exprimer ses sincères remerciements à tous les acteurs dont la contribution a permis l'élaboration de ce document. Ces remerciements s'adressent particulièrement à la Cellule d'Appui à la Décentralisation et à la Participation Citoyenne (CADEPAC) qui a accompagné le MATDS à travers le financement de l'élaboration du présent rapport.

Le ministère fonde l'espoir que chaque lecteur trouve dans cette publication des informations précieuses et pertinentes en liens avec la mesure de performances des collectivités territoriales à travers l'auto-évaluation. Aussi reste-t-il disponible à recueillir vos observations et suggestions en vue de l'amélioration constante de la qualité des prochaines éditions.

Le Ministre



Colonel Major Omer BATIONO
Officier de l'Ordre National

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	3
SOMMAIRE	5
SIGLES ET ABREVIATIONS	6
INTRODUCTION	9
I. APPROCHE METHODOLOGIQUE.....	11
II. PRESENTATION DE LA STRUCTURE INITIATRICE DE L'APPROCHE « MESURE DES PERFORMANCES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES PAR L'AUTO-EVALUATION »	13
III. PRESENTATION DE L'APPROCHE « MESURE DES PERFORMANCES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES PAR L'AUTO-EVALUATION » ...	16
IV. ANALYSE DES RESULTATS DE L'APPROCHE « MESURE DE PERFORMANCES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES PAR L'AUTO- EVALUATION »	23
V. SUGGESTIONS	28
CONCLUSION.....	29
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	30
TABLE DES MATIERES	31
ANNEXES.....	35

SIGLES ET ABBREVIATIONS

ADCT	: Agence nationale d'appui au Développement des Collectivités Territoriales
AGCT	: Appui à la Gestion des Collectivités Territoriales
AMBF	: Association des Municipalités du Burkina Faso
AMO	: Assistant à la Maîtrise d'Ouvrage
ARBF	: Association des Régions du Burkina Faso
ARD	: Agence Régionale de Développement
AUE	: Association des Usagers de l'Eau
BUCO	: Bureau de la Coopération Suisse
CADEPAC	: Cellule d'Appui à la Décentralisation et à la Participation Citoyenne
CIDCE	: Coopération Intercommunale pour le Développement des Communes de la région de l'Est
CIFOEB	: Centre d'Information, de Formation et d'Etude sur le Budget
CNSE	: Centre National de Suivi-évaluation de la Décentralisation et de la Documentation
COGEM	: Comité de Gestion, Entretien et Maintenance
COGES	: Comité de Gestion
COPEGOL	: Compétition pour l'excellence dans la Gouvernance Locale
CRSE	: Cellule Régionale de Suivi-évaluation de la Décentralisation
CT	: Collectivités Territoriales
CVD	: Conseil Villageois de Développement
DDC	: Direction du Développement et de la Coopération
DEPAC	: Programme d'Appui à la Décentralisation et à la Participation Citoyenne
DGCT	: Direction Générale des Collectivités Territoriales
DGESS	: Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles
GIZ	: Agence de Coopération Internationale Allemande pour le Développement
GoLCoS	: Gouvernance Locale et Cohésion Sociale
MATDS	: Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité
OSC	: Organisation de la Société Civile

OSP	: Organisation Socio-professionnelle
PDVM	: Programme de Développement des Villes Moyennes
PLD	: Plan Local de Développement
PrEst	: Programme Est
PRM	: Personne Responsable des Marchés Publics
PTF	: Partenaire Technique et Financier
SNSE	: Système National de Suivi-évaluation de la Décentralisation
SP- CONAD	: Secrétariat Permanent de la Conférence Nationale de la Décentralisation
STD	: Service Technique Déconcentré

INTRODUCTION

La décentralisation consacre le droit aux collectivités territoriales (CT) à s'administrer librement et à gérer leurs affaires propres en vue de promouvoir le développement à la base et de renforcer la gouvernance locale. Au Burkina Faso, la décentralisation, consacrée par la constitution de 1991 a connu un tournant décisif avec la communalisation intégrale intervenue en 2006.

Avec l'adoption par décret n°2018-0269/PRES/PM/MATD du 09 avril 2018 des référentiels de la décentralisation¹, l'évaluation de la performance des CT dans la gestion des affaires constitue un enjeu majeur. La mesure de cette performance est suivie par le Système national de suivi-évaluation (SNSE). Ce dispositif, piloté par le Centre National de Suivi-évaluation (CNSE), rend compte annuellement de l'état d'avancement de la décentralisation à travers des indicateurs de performances.

Dans cette dynamique, la Coopération Suisse à travers la phase 2 de son programme d'appui à la Décentralisation et à la Participation Citoyenne (DEPAC) accompagne les CT à promouvoir et à développer la culture de l'auto-évaluation par l'approche « Mesure des performances ». Cette approche a été expérimentée par les vingt-neuf (29) collectivités territoriales partenaires au cours de la période 2019-2020.

A l'issue de cette phase expérimentale, le ministère en charge de la décentralisation à travers la Direction générale des études et des statistiques sectorielles (DGESS) a jugé nécessaire de procéder à la capitalisation de l'approche afin de formuler des suggestions éventuelles en vue de sa mise à l'échelle.

Les objectifs poursuivis à travers la capitalisation de la démarche d'auto-évaluation sont entre autres de :

- ✓ cerner les contours de cette approche, le processus de mise en œuvre, les résultats et les facteurs qui auraient pu l'impacter ;
- ✓ promouvoir cette pratique à travers le partage des expériences ;
- ✓ inspirer d'autres acteurs de développement ;
- ✓ dupliquer les effets de cette pratique par le passage à l'échelle.

¹Les référentiels sont constitués de : (i) la vision prospective de la décentralisation, (ii) la politique nationale de la décentralisation, (iii) la stratégie décennale de la décentralisation et (iv) le Plan d'actions quinquennal.

Le présent rapport s'articule autour des points ci-après :

- ✓ approche méthodologique ;
- ✓ présentation de la structure initiatrice de l'approche « Mesure des performances des CT par l'auto-évaluation » ;
- ✓ présentation de l'approche « Mesure des performances des CT par l'auto-évaluation » ;
- ✓ analyse des résultats de la « Mesure des performances des CT par l'auto-évaluation » ;
- ✓ suggestions.

I. APPROCHE METHODOLOGIQUE

La démarche méthodologique utilisée pour la production de ce rapport de capitalisation s'est déroulée en cinq (05) phases, à savoir la rencontre de cadrage, la revue documentaire, la collecte de données, la production et la validation du rapport de capitalisation.

Une rencontre de cadrage s'est tenue le 18 Janvier 2022. Elle a connu la participation des représentants de la Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles (DGESS), de la Direction Générale des Collectivités Territoriales (DGCT), du Secrétariat Permanent de la Conférence Nationale de la Décentralisation (SP-CONAD) et de la CADEPAC. Elle a permis de définir et valider la feuille de route du processus d'élaboration du rapport de capitalisation de l'approche « Mesure des performances des CT par l'auto-évaluation » et les outils de collecte de données.

La Revue documentaire a consisté à passer en revue la documentation disponible sur les mesures de performances des collectivités territoriales. Il s'agit des textes sur la décentralisation, les référentiels de la décentralisation, les rapports d'activités et les documents de formation.

La collecte de données s'est effectuée dans les régions du Centre-ouest et du Nord dans la période du 24 au 28 janvier 2022. Elle a concerné les communes de Koudougou, Kordié, Poa et le Conseil régional pour la région du Centre-ouest et les communes d'Arbollé, Lèba et Ouahigouya pour la région du Nord. Les entretiens se sont déroulés avec des membres des Cellules d'auto-évaluation de ces différentes collectivités territoriales. Aussi, un entretien a été mené avec le responsable de la Cellule régionale de suivi-évaluation de la décentralisation (CRSE)² de la région du Centre-ouest.

Le traitement, l'analyse et la production du rapport se sont déroulés en deux (02) étapes. La première a concerné le traitement et l'analyse des données primaires et secondaires collectées en vue de l'élaboration d'un draft zéro qui a servi de document de travail à l'atelier d'élaboration du rapport de capitalisation. La deuxième étape a consisté à la rédaction du rapport au cours d'un atelier tenu à

² La CRSE est une représentation régionale du système national de suivi-évaluation de la décentralisation, logé au sein du gouvernorat chargée de la collecte, du traitement et de la production des rapports annuels de suivi des indicateurs de la décentralisation.

Koudougou du 03 au 11 février 2022 et a permis de produire un rapport provisoire consolidé.

La validation du rapport s'est traduite par l'organisation d'un atelier qui s'est tenu à Koudougou du 24 au 25 février 2022 et qui a réuni les acteurs d'élaboration du rapport, les faïtières des collectivités territoriales (ARBF et AMBF) et l'Agence nationale d'appui au Développement des Collectivités Territoriales (ADCT).

Difficultés rencontrées

L'élaboration du présent rapport de capitalisation a connu quelques difficultés :

- ✓ l'indisponibilité de certains membres des Cellules d'auto-évaluation lors de collecte des données ;
- ✓ le contexte sécuritaire n'a pas permis d'étendre le champ de collecte des données dans toutes les régions d'intervention de la CADEPAC.

II. PRESENTATION DE LA STRUCTURE INITIATRICE DE L'APPROCHE « MESURE DES PERFORMANCES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES PAR L'AUTO-EVALUATION³ »

La Coopération Suisse, présente dans le secteur de la décentralisation au Burkina Faso depuis plusieurs années, met en œuvre le programme DEPAC depuis mars 2015 pour accompagner l'Etat burkinabé.

La première phase du programme (2015-2018) a permis d'amorcer des évolutions au niveau des 29 collectivités partenaires. On peut citer notamment :

- ✓ le développement progressif d'une culture de contrôle citoyen et de redevabilité dans la gestion des affaires locales grâce à un renforcement de la société civile locale (associations, radio, etc.) et une plus grande sensibilité des élus locaux sur les enjeux de gouvernance
- ✓ l'amélioration de l'accès des populations à des infrastructures socio-économique (écoles, centres de santé, forages, infrastructures marchandes etc.)
- ✓ le désenclavement des territoires grâce à la réalisation de 80 km et l'entretien de 100 km de pistes rurales par la démarche haute intensité de main d'œuvre (HIMO).

Construit sur la base d'une longue expérience d'appui de la Coopération Suisse aux collectivités territoriales (AGCT, PrEst, eau potable et assainissement, mares de Dori, PDVM) et plus précisément sur les résultats et leçons apprises de la phase 1 du DEPAC, la phase 2 (mars 2018-fevrier 2022) du programme DEPAC vise à consolider les acquis de la première phase.

II.1. Objectifs du programme DEPAC 2

L'objectif général du programme DEPAC 2 est de : « rendre les communes et les régions capables de fournir de meilleurs services publics, améliorant ainsi la qualité de vie des hommes et des femmes et facilitant les activités économiques ».

De façon spécifique le programme poursuit les objectifs suivants :

³ Pro Doc Phase 2 du programme DEPAC

- ✓ les acteurs des collectivités territoriales (élus locaux, OSC, OSP, STD) développent de manière concertée des pratiques citoyennes et institutionnelles qui contribuent au renforcement de la gouvernance démocratique locale ;
- ✓ les citoyens et citoyennes accèdent et bénéficient de services publics socioéconomiques de qualité et en assurent la durabilité sous la maîtrise d’ouvrage des collectivités territoriales ;
- ✓ les partenaires du programme produisent du savoir qui influencent les décisions et politiques publiques aux échelles locale, nationale et sous régionale.

Le programme est mis en œuvre par trois mandataires que sont le Laboratoire Citoyenneté, Helvetas Swiss Intercooperation et le consortium GEDES-ACADE-CAGECT bc (GAC). Les mandataires et le Bureau de la Coopération Suisse (BUCO) contribuent à la mise en œuvre de chacun des axes sur la base d’un paquet d’output par mandataire :

- ✓ **Coordination** : Appui aux fonds nationaux et dialogue sur les politiques publiques revient au BUCO de la Direction du Développement et de la Coopération (DDC) ;
- ✓ **Axe 1** : Démocratie, gouvernance locale et participation citoyenne mis en œuvre par le Laboratoire Citoyenneté (LC) ;
- ✓ **Axe 2** : Maitrise d’ouvrage publique locale et investissements socioéconomiques est mis en œuvre par le Consortium GAC et HELVETAS Swiss Intercooperation ;
- ✓ **Axe 3** : Gestion des connaissances et dialogue politique est mis en œuvre par le Bureau de la Coopération Suisse (BUCO).

La CADEPAC est l’unité opérationnelle du consortium GAC. Elle a pour mandat spécifique d’accompagner les collectivités territoriales partenaires du DEPAC à développer et à exercer la maitrise d’ouvrage publique locale tenant compte de l’accessibilité, de la qualité et de la durabilité des services publics locaux.

La CADEPAC est la structure initiatrice de l’approche « Mesure des performances par l’auto-évaluation » dans le cadre de la mise en œuvre du programme DEPAC 2.

II.2. Zone d'intervention

Le programme DEPAC, dans sa seconde phase, accompagne trente (30) collectivités territoriales réparties dans quatre (04) régions du Burkina Faso à savoir le Centre-Ouest, l'Est, le Nord et le Sahel.

- ✓ **Centre-Ouest** : le Conseil régional et les communes de Koudougou, Kordié, Poa, Sapouy et Pouni.
- ✓ **Est** : le Conseil régional et les communes de Fada N'Gourma, Diabo, Diapangou, Yamba, Matiacoali, Tibga, Manni, Thion, Bogandé, Pièla, Liptougou, Logobou, Tansarga, Partiaga et Diapaga.
- ✓ **Nord** : Conseil régional du Nord et les communes de Leba, Arbolle, Titao, Ouahigouya et Tangaye.
- ✓ **Sahel** : le Conseil régional et la commune de Dori.

III. PRESENTATION DE L'APPROCHE « MESURE DES PERFORMANCES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES PAR L'AUTO-EVALUATION »

III.1. Définition

L'auto-évaluation des performances est une approche qui consiste pour les collectivités territoriales à se soumettre à un examen critique systématique de leur situation présente en s'informant, se questionnant, en réfléchissant dans le but de se projeter dans l'avenir en prenant des décisions pour améliorer la qualité des services publics locaux.

III.2. Objectifs de l'auto-évaluation

L'approche d'auto-évaluation des performances des collectivités territoriales a pour objectif global de permettre à celles-ci de prendre de bonnes décisions en vue d'améliorer la gouvernance locale.

Elle vise plus spécifiquement les objectifs suivants :

- ✓ inciter à la performance et à l'amélioration continue du service public ;
- ✓ aider les conseils de collectivité territoriale à identifier les insuffisances dans la conduite du développement local et de prendre des mesures correctives ;
- ✓ améliorer le fonctionnement des collectivités territoriales et la qualité des services rendus aux hommes, aux femmes et aux jeunes ;
- ✓ faciliter la prise de décisions pertinentes en matière d'investissement et de fonctionnement de la gouvernance locale ;
- ✓ faciliter la mobilisation des ressources et l'accompagnement des partenaires ;
- ✓ renforcer le principe de la participation, la transparence et la reddition des comptes dans la gestion des affaires publiques ;
- ✓ favoriser la collecte systématique de données sur la redevabilité ;
- ✓ cultiver le sens de l'autocritique constructive ;
- ✓ mesurer les forces et les faiblesses de la CT dans ses domaines de compétences afin d'orienter les prises de décisions ;
- ✓ identifier les défis de la CT.

III.3. Démarche d'auto-évaluation des performances des collectivités territoriales

La démarche d'auto-évaluation des performances des collectivités territoriales se résume à la conduite des étapes suivantes :

- ✓ appropriation de la démarche d'auto-évaluation des performances ;
- ✓ mise en place d'une Cellule d'auto-évaluation des performances ;
- ✓ formation des membres de la Cellule d'auto-évaluation ;
- ✓ conduite de l'auto-évaluation à proprement dit.

3.1. Appropriation de la démarche d'auto-évaluation des performances

L'implémentation de la démarche d'auto-évaluation des performances nécessite la mobilisation des spécialistes en la matière pour des animations et des échanges avec les acteurs de la collectivité. Ces animations et échanges visent à amener les acteurs du développement de la collectivité à s'approprier la démarche.

3.2. Mise en place d'une Cellule d'auto-évaluation des performances

Il s'agit dans cette étape de :

- ✓ adopter une délibération par le conseil de collectivité territoriale portant adoption de l'approche ;
- ✓ prendre un arrêté portant création, organisation, fonctionnement et attributions de la Cellule d'auto-évaluation.

3.3. Formation des membres de la Cellule d'auto-évaluation

Il s'agit dans cette étape de former les membres de la Cellule d'auto-évaluation sur diverses thématiques : i) rôle et responsabilité du comité, ii) les indicateurs de mesures de performances, iii) Stratégie de collecte de données, iv) Stratégie d'autoévaluation (tenue des sessions d'autoévaluation), iv) techniques de rapportage pour la bonne la conduite de la démarche.

3.4. Conduite de l'auto-évaluation à proprement dit

La démarche d'auto-évaluation suit les phases de cadrage, de collecte de données, de traitement, d'analyse des données, d'élaboration et de validation du rapport.

3.4.1. Rencontre de cadrage

L'organisation d'une rencontre de cadrage des membres de la Cellule avec pour objectif global de définir une méthodologie interne de travail. De façon spécifique, elle permettra :

- ✓ la répartition des tâches par acteur ou par groupe ;
- ✓ l'appropriation des outils et des indicateurs ;
- ✓ l'établissement d'un calendrier de travail qui va porter sur :
 - la définition d'une méthode de regroupement et d'analyse des données ;
 - la synthèse des données collectées et la rédaction du rapport ;
 - la restitution interne ;
 - le partage des informations avec l'administration, les partenaires et la CRSE.

3.4.2. Collecte des données

Pour la collecte des données, la Cellule est subdivisée en sous-groupes en fonction des types de données à collecter en lien avec les indicateurs de la grille d'évaluation.

Les données seront collectées auprès du Conseil régional/Mairie, des services techniques déconcentrés, COGES, CVD, OSP/OSC, AUE ou toute autre structure productrice d'informations nécessaires, avec des sources de vérification bien identifiées.

3.4.3. Traitement, analyse des données et élaboration du rapport d'auto-évaluation

Cette étape consiste à :

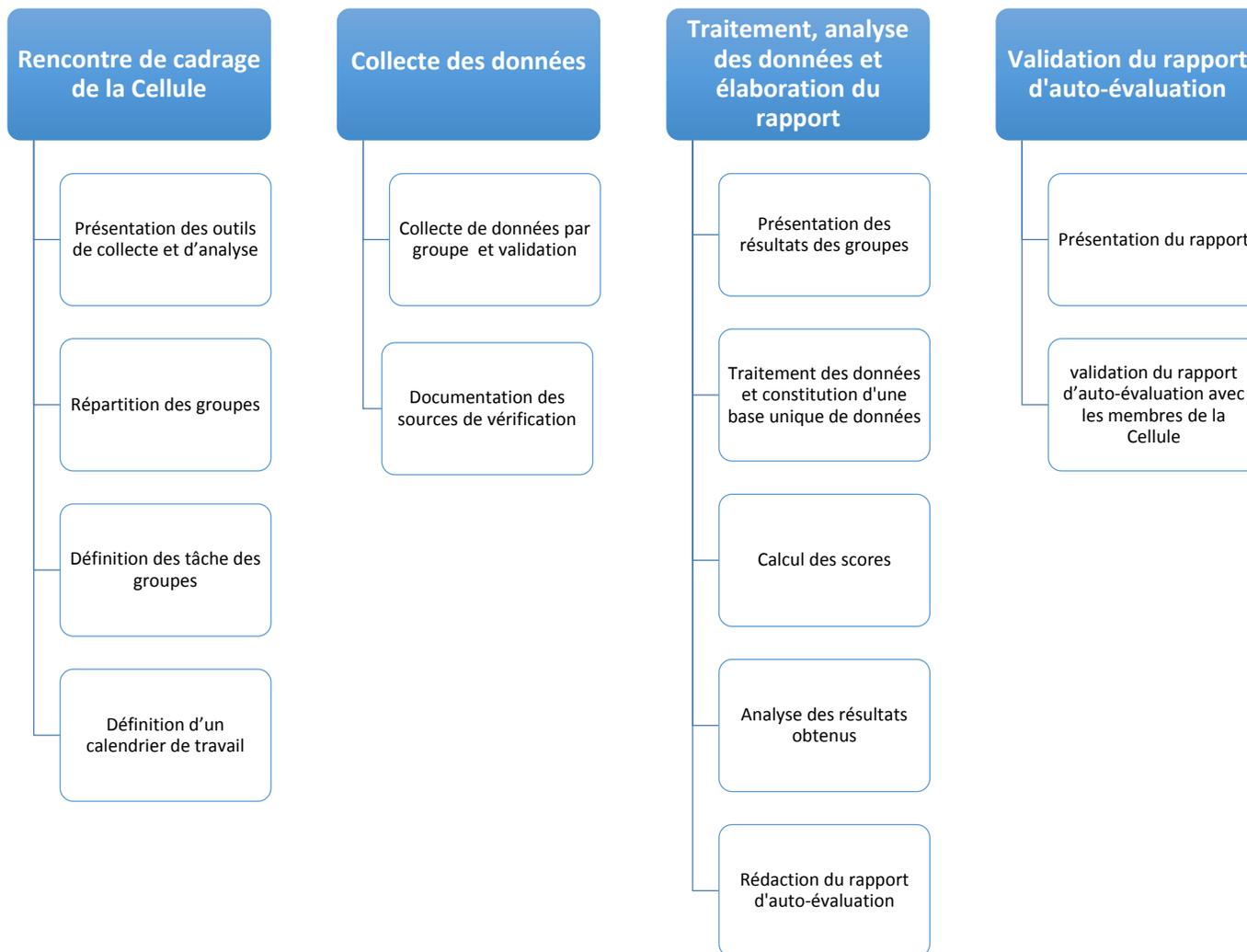
- ✓ présenter les données collectées ;
- ✓ traiter les données collectées (tri et vérification de la conformité des sources d'informations) ;
- ✓ faire une synthèse des données collectées ;
- ✓ constituer une base unique des données ;
- ✓ calculer les scores par indicateur ;

- ✓ calculer le score final ;
- ✓ analyser les résultats obtenus ;
- ✓ rédiger le rapport d'auto-évaluation.

3.4.4 Validation du rapport d'auto-évaluation

Il est organisé une rencontre de validation du rapport d'auto-évaluation avec les membres de la Cellule. Cette rencontre devra permettre de retenir les données valides conformément aux pièces justificatives présentées.

Le schéma suivant donne un résumé de la conduite de l'auto-évaluation par la Cellule.



III.4. Les acteurs et leurs rôles dans le processus de l'auto-évaluation

La mise en œuvre du processus d'auto-évaluation se fait avec l'implication de plusieurs acteurs. Leurs rôles dans la démarche d'auto-évaluation se résument dans le tableau ci-après :

N°	ACTEURS	ROLES
1	Collectivité Territoriale	<ul style="list-style-type: none"> ✓ institutionnaliser l'approche d'auto-évaluation ; ✓ communiquer autour du dispositif d'auto-évaluation ; ✓ mobiliser les ressources pour le fonctionnement de la Cellule ; ✓ faciliter et contribuer à la collecte des informations ; ✓ apprécier les résultats (donner un point de vue sur la notation) ; ✓ valider le rapport d'auto-évaluation ; ✓ veiller à la mise en œuvre des recommandations de l'auto-évaluation.
2	Cellule d'auto-évaluation	<ul style="list-style-type: none"> ✓ collecter, traiter et analyser les données ; ✓ produire annuellement le rapport ; ✓ organiser la rencontre de validation du rapport ; ✓ suivre la mise en œuvre des recommandations.
3	COGEM, COGES, CVD, AUE, etc.	<ul style="list-style-type: none"> ✓ contribuer à la collecte des données ; ✓ fournir des informations sur les infrastructures (fonctionnement, état, etc.).
4	Services Techniques de la collectivité	<ul style="list-style-type: none"> ✓ rassembler la documentation (pièces justificatives) nécessaires à l'auto-évaluation ; ✓ participer à l'élaboration du rapport d'auto-évaluation ; ✓ mettre en œuvre des recommandations.
5	Services Techniques Déconcentrés (STD)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ fournir les informations à la CT selon les domaines de compétences ; ✓ assurer l'appui-conseil à la CT.
6	Organisations Socio-professionnelles (OSP) Organisations de la Société Civile (OSC)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ participer à l'auto-évaluation ; ✓ assurer leur rôle de veille et d'interpellation citoyenne au niveau de la CT ; ✓ suivre la mise en œuvre des recommandations ;

		✓ sensibiliser la population.
7	Assistant à la Maîtrise d'Ouvrage (AMO)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ assister le comité pendant les travaux ; ✓ assister la Cellule dans la rédaction du rapport d'auto-évaluation ; ✓ assister le Président de collectivité dans la mise en œuvre des recommandations.
8	SP-CONAD (CRSE)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ participer aux travaux de la Cellule d'auto-évaluation ; ✓ s'assurer de la qualité de la démarche de l'auto-évaluation ; ✓ documenter le processus en vue de sa capitalisation ; ✓ assurer la cohérence entre les indicateurs de l'auto-évaluation et ceux du Système national de suivi-évaluation de la décentralisation (SNSE) ; ✓ assurer l'appui-conseil.
	ADCT	Accompagner techniquement et financièrement les CT dans la conduite de la démarche d'auto-évaluation.
9	Partenaires Techniques et financiers (PTF)	Accompagner techniquement et financièrement les CT dans la conduite de la démarche d'auto-évaluation.

III.5. Les outils utilisés

Pour une meilleure appréciation des performances des collectivités territoriales, l'utilisation d'outils appropriés est nécessaire. Il s'agit entre autres de :

- ✓ la fiche de collecte de données ;
- ✓ la grille d'auto-évaluation des performances ;
- ✓ la fiche d'appréciation des performances des collectivités territoriales ;
- ✓ le canevas de reporting.

IV. ANALYSE DES RESULTATS DE L'APPROCHE « MESURE DE PERFORMANCES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES PAR L'AUTO-EVALUATION »

IV.1. Principaux résultats obtenus

La mise en œuvre de la mesure des performances des collectivités territoriales par l'auto-évaluation a permis d'obtenir les résultats suivants :

- ✓ l'activation de la fonction de veille et d'interpellation au sein de la collectivité territoriale;
- ✓ la prise de conscience des acteurs locaux dans la conduite des affaires locales ;
- ✓ l'amélioration de l'offre de service public local ;
- ✓ le renforcement de l'assistance technique des CT par les STD ;
- ✓ l'amélioration de la programmation et la réalisation des investissements ;
- ✓ l'amélioration de la mobilisation des ressources financières propres ;
- ✓ le renforcement de l'implication du conseil de collectivité dans la mise en œuvre des PLD ;
- ✓ le développement du réflexe de la production de rapports et PV de la tenue des rencontres périodiques (Conseil de collectivité, CVD, personnel de la CT) ;
- ✓ la promotion de la culture de redevabilité ;
- ✓ une meilleure orientation des interventions des partenaires dans la CT.

IV.2. Difficultés rencontrées

La mesure de performances des collectivités territoriales à travers le mécanisme de l'auto-évaluation a rencontré les difficultés suivantes :

- ✓ l'indisponibilité de certains membres de la Cellule d'auto-évaluation;
- ✓ le manque de ressources financières pour le fonctionnement de la Cellule d'auto-évaluation ;
- ✓ l'inaccessibilité et l'indisponibilité de certaines données ;
- ✓ l'inexistence d'un système numérique d'archivage au niveau des CT ;
- ✓ l'absence de guide de remplissage des fiches de collecte ;

- ✓ l'incompréhension de certains indicateurs de la grille d'auto-évaluation par les acteurs ;
- ✓ la faible implication des responsables des cellules régionales de suivi-évaluation de la décentralisation (CRSE) dans la conduite de la démarche d'auto-évaluation par certaines CT ;
- ✓ l'insuffisance de ressources financières pour assurer l'assistance technique des CRSE et des AMO dans la conduite de la démarche d'auto-évaluation.

IV.3. Facteurs de succès et opportunités

L'analyse des résultats de l'approche « Mesure des performances des CT par l'auto-évaluation », a permis de mettre en exergue des facteurs de succès et des opportunités à saisir pour réussir l'auto-évaluation.

3.1. Facteurs de succès

Pour garantir le succès de l'approche « Mesure des performances des CT par l'auto-évaluation », les aspects ci-dessous se doivent d'être considérés :

- ✓ une démarche d'auto-évaluation participative, inclusive et responsabilisant les CT ;
- ✓ une appropriation de la démarche d'auto-évaluation par les collectivités territoriales de la zones d'intervention du Programme DEPAC;
- ✓ l'existence légale des Cellules d'auto-évaluation (délibération, arrêté de mise en place de la Cellule) ;
- ✓ le dispositif d'auto-évaluation est en phase avec le Système national de suivi-évaluation de la décentralisation ;
- ✓ une démarche inspirée des démarches d'autres partenaires en matière de mesure de performance (ex : PACT, PNGT 2-3, GIZ, etc.) ;
- ✓ l'existence d'outils (fiche d'appréciation des performances, fiche de collecte des données, canevas de rapportage et grille d'auto-évaluation des performances) ;
- ✓ une diversité d'acteurs impliqués dans la démarche d'auto-évaluation (CT, OSP/OSC, CVD, CRSE, AMO, etc.) ;
- ✓ les rôles des acteurs bien définis ;

- ✓ des indicateurs formulés de façon consensuelle et en phase avec les référentiels de la décentralisation ;
- ✓ la disponibilité de tous les rapports d'auto-évaluation des CT ;
- ✓ l'existence de ressources humaines qualifiées à la conduite de la démarche d'auto-évaluation ;
- ✓ l'adhésion des élus locaux à la démarche d'auto-évaluation ;
- ✓ la complicité constructive avec d'autres acteurs ;
- ✓ l'adhésion à la démarche d'auto-évaluation facilite l'évaluation externe et l'exercice de redevabilité.

3.2. Opportunités

L'environnement externe de la collectivité regorge des opportunités qui peuvent être saisies pour la réussite du passage à l'échelle de l'approche mesure de performances par l'auto-évaluation. Il s'agit entre autres :

- ✓ l'existence d'une multiplicité d'acteurs (STD, partenaires, OSP/OSC, CVD, AMO, etc.) intervenant dans le domaine du suivi-évaluation de la décentralisation ;
- ✓ l'existence du Système national de suivi-évaluation de la décentralisation (SNSE).

IV.4. Facteurs d'échec et menaces

4.1. Facteurs d'échec

Les facteurs d'échec sont appréhendés comme des obstacles objectifs pouvant découler de l'environnement interne de la collectivité territoriale et qui peuvent influencer négativement sur les résultats attendus. A cet effet, sont considérés comme facteurs d'échec, les éléments ci-après :

- ✓ la non appropriation de l'approche d'auto-évaluation par la CT ;
- ✓ le manque de guide de remplissage de la fiche de collecte ;
- ✓ l'absence de ressources financières pour le fonctionnement de la Cellule en vue de pérenniser l'exercice d'auto-évaluation ;
- ✓ La faible implication des CRSE dans la conduite de la démarche d'auto-évaluation par certaines CT

- ✓ le dysfonctionnement du conseil de CT

4.2. Menaces

Les menaces sont des éléments externes et/ou facteurs sur lesquels les acteurs de la décentralisation ont peu ou pas d'influence mais qui peuvent entraver la réussite du passage à l'échelle. On peut citer :

- ✓ l'insécurité dans certaines CT ;
- ✓ l'environnement économique et sanitaire ;
- ✓ la démotivation des CT à conduire la démarche d'auto-évaluation liée à l'absence de partenaire technique et financier.

IV.5. Facteurs de durabilité

De l'analyse des résultats de l'approche « Mesure des performances des CT par l'auto-évaluation », les éléments qui peuvent être des facteurs de durabilité sont relevés ci-dessous :

- ✓ l'institutionnalisation de l'approche d'auto-évaluation par la prise d'une délibération par le conseil de collectivité ;
- ✓ la disponibilité permanente des ressources humaines et financières pour le fonctionnement de la Cellule ;
- ✓ la conformité de l'outil d'auto-évaluation avec le Système national de suivi-évaluation de la décentralisation (SNSE).

IV.6. Leçons apprises

L'expérimentation de l'approche « Mesure des performances des CT par l'auto-évaluation » dans la zone d'intervention du programme DEPAC a permis de tirer les enseignements suivants :

- ✓ la démarche d'auto-évaluation a été participative et inclusive, ce qui a facilité une forte adhésion des acteurs. L'implication des différentes sensibilités au niveau local a été déterminante dans la démarche de conception et de l'implémentation du dispositif d'auto-évaluation ;

- ✓ l'inexistence de moyens financiers pour le fonctionnement de la Cellule d'auto-évaluation a constitué un frein à la participation de certains membres aux activités dans certaines collectivités territoriales ;
- ✓ le rapport d'auto-évaluation des performances est un tableau de bord pour les collectivités territoriales dans leur politique de développement à la base en ce sens qu'il constitue un outil d'orientation, de prises de décisions, de redevabilité, d'interpellation et de pilotage ;
- ✓ cet exercice de veille et d'interpellation multi acteurs a enrichi le réflexe de bonne gestion des affaires locales des collectivités territoriales pour le bien-être de la population à la base ;
- ✓ La bonne conduite de la démarche d'auto-évaluation est fortement tributaire d'un contexte sécuritaire favorable ;
- ✓ le fonctionnement des Cellules d'auto-évaluation est fortement dépendant de la capacité des collectivités territoriales à mobiliser des ressources financières nécessaires ;
- ✓ le dispositif d'auto-évaluation est un outil d'interpellation des acteurs locaux sur les dysfonctionnements constatés dans la gestion des affaires locales.

V. SUGGESTIONS

Pour une mise en œuvre réussie de la démarche d'auto-évaluation des collectivités territoriales, les suggestions suivantes sont formulées :

A l'endroit du Ministère en charge de la décentralisation

- ✓ mettre en place des mesures incitatives pour la pérennité et le passage à l'échelle de l'approche d'auto-évaluation ;
- ✓ renforcer les moyens d'actions du Système national de suivi-évaluation de la décentralisation (SNSE);
- ✓ élaborer et mettre à la disposition des CT un guide pour la conduite de la démarche d'auto-évaluation axée sur la mesure des performances ;
- ✓ éditer et vulgariser les résultats du rapport de capitalisation de l'approche « mesure de performances par l'auto-évaluation ».

A l'endroit des collectivités territoriales

- ✓ consolider les acquis de la démarche d'auto-évaluation ;
- ✓ présenter le rapport d'auto-évaluation à la session du conseil de collectivité ;
- ✓ renforcer les capacités des acteurs de mise en œuvre.

CONCLUSION

La démarche d'auto-évaluation est une approche innovante de mesure des performances développée par le Consortium GAC à travers son unité opérationnelle la CADEPAC dans les collectivités territoriales de la zone d'intervention du programme DEPAC, en vue de permettre à celles-ci de prendre de bonnes décisions pour améliorer la gouvernance locale.

Elle permet aux collectivités territoriales de s'évaluer en notant d'une part les acquis à consolider, et d'autre part les insuffisances à combler en vue d'améliorer la gestion des affaires locales pour le bien-être de la population.

La capitalisation de l'expérience de la mesure de performances des collectivités territoriales par l'auto-évaluation dans la zone d'intervention de la DEPAC permet de l'envisager à plus grande échelle afin de dupliquer ses effets.

Pour une mise à l'échelle de l'approche, il est indispensable que les suggestions du présent rapport soient minutieusement examinées et traduites en actes concrets en vue de sa pérennisation.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ✓ Loi n°055-2004/AN du 21 décembre 2004 portant code général des Collectivités Territoriales ;
- ✓ Guide méthodologique de capitalisation et de mise à l'échelle des expériences et bonnes pratiques en matière de décentralisation au BF, MATDC, Oct. 2018 ;
- ✓ Grille d'auto-évaluation des performances des collectivités territoriales (communes), document final, avril 2021 ;
- ✓ La vision prospective de la décentralisation ;
- ✓ La politique nationale de la décentralisation ;
- ✓ La stratégie décennale de la décentralisation 2017-2026, MATD
- ✓ Plan d'actions quinquennal ;
- ✓ Fiche pour les mesures de performances des collectivités territoriales par l'auto évaluation ;

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS	3
SOMMAIRE	5
SIGLES ET ABREVIATIONS	6
INTRODUCTION	9
I. APPROCHE METHODOLOGIQUE	11
II. PRESENTATION DE LA STRUCTURE INITIATRICE DE L'APPROCHE « MESURE DES PERFORMANCES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES PAR L'AUTO-EVALUATION »	13
II.1. Objectifs du programme DEPAC 2.....	13
II.2. Zone d'intervention.....	15
III. PRESENTATION DE L'APPROCHE « MESURE DES PERFORMANCES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES PAR L'AUTO-EVALUATION » ...	16
III.1. Définition	16
III.2. Objectifs de l'auto-évaluation	16
III.3. Démarche d'auto-évaluation des performances des collectivités territoriales	17
3.1. Appropriation de la démarche d'auto-évaluation des performances	17
3.2. Mise en place d'une Cellule d'auto-évaluation des performances	17
3.3. Formation des membres de la Cellule d'auto-évaluation	17
3.4. Conduite de l'auto-évaluation à proprement dit	17
III.4. Les acteurs et leurs rôles dans le processus de l'auto-évaluation	21
III.5. Les outils utilisés	22
IV. ANALYSE DES RESULTATS DE L'APPROCHE « MESURE DE PERFORMANCES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES PAR L'AUTO- EVALUATION »	23
IV.1. Principaux résultats obtenus	23
IV.2. Difficultés rencontrées	23
IV.3. Facteurs de succès et opportunités	24

3.1. Facteurs de succès.....	24
3.2. Opportunités	25
IV.4. Facteurs d'échec et menaces	25
4.1. Facteurs d'échec.....	25
4.2. Menaces	26
IV.5. Facteurs de durabilité	26
IV.6. Leçons apprises.....	26
V. SUGGESTIONS	28
CONCLUSION.....	29
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	30
TABLE DES MATIERES	31
ANNEXES.....	35
ANNEXE 1 : ARRETE PORTANT CREATION, COMPOSITION, ATTRIBUTIONS ET FONCTIONNEMENT D'UNE CELLULE INTERNE D'AUTO-EVALUATION DES PERFORMANCES DU CONSEIL REGIONAL DU CENTRE-OUEST	36
ANNEXE 2 : GRILLE D'APPRECIATION DES MESURES DES PERFORMANCES DES COMMUNES	39
ANNEXE 3 : GRILLE D'APPRECIATION DES MESURES DES PERFORMANCES DES REGIONS.....	46
ANNEXE 4 : FICHES D'APPRECIATION DES MESURES DE PERFORMANCES DES COMMUNES	56
ANNEXE 5 : FICHES D'APPRECIATION DES MESURES DE PERFORMANCES DES REGIONS.....	61
ANNEXE 6 : CANEVAS DE RAPPORTAGE	63
ANNEXE 7 : FEUILLE DE ROUTE INDICATIVE	64
ANNEXE 8 : FICHES DE COLLECTE DE DONNEES POUR LA CAPITALISATION.....	65
ANNEXE 9 : LISTE DES PERSONNES RENCONTREES LORS DE LA COLLECTE DE DONNEES	68

ANNEXE 10 : LISTE DES PARTICIPANTS A L'ATELIER D'ELABORATION DU RAPPORT.....	69
ANNEXE 11 : LISTE DES PARTICIPANTS A L'ATELIER DE VALIDATION DU RAPPORT DE CAPITALISATION.	70

ANNEXES

ANNEXE 1 : ARRETE PORTANT CREATION, COMPOSITION, ATTRIBUTIONS ET FONCTIONNEMENT D'UNE CELLULE INTERNE D'AUTO-EVALUATION DES PERFORMANCES DU CONSEIL REGIONAL DU CENTRE-OUEST

REGION DU CENTRE-OUEST

CONSEIL REGIONAL

SECRETARIAT GENERAL



BURKINA FASO
Unité-Progrès-Justice

Arrêté N°2021- 00 0008 /...../RCOS/CR portant création, composition et fonctionnement d'une cellule interne d'auto-évaluation des performances du Conseil Régional du Centre-Ouest

LE PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL,

- Vu** la Constitution ;
- Vu** le décret N°2021-001/PRES du 05 janvier 2021, portant nomination du Premier Ministre ;
- Vu** le décret N°2021-0002/PRES/PM du 10 janvier 2021, portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret N°2021-0023/PRES/PM/SGG-CM du 1er février 2021, portant attributions des membres du gouvernement ;
- Vu** le décret n°2019-0139/PRES/PM/SGG-CM du 18 février 2019 portant attributions des membres du Gouvernement ;
- Vu** la loi N°055-2004/AN du 21 Décembre 2004, portant code général des Collectivités territoriales au Burkina Faso, ensemble ses modificatifs ;
- Vu** la loi N°14-2006/AN du 09 mai 2006, portant détermination des ressources et des charges des collectivités territoriales ;
- Vu** le décret 2006- 204/PRES/PM/MFB/MATD du 15 mai 2006, portant régime financier et comptable des collectivités territoriales ;
- Vu** le plan annuel d'investissement du Conseil Régional ;
- Vu** le procès-verbal du 28 juillet 2016, portant mise en place des organes du Conseil régional du Centre-Ouest ;

ARRETE

CHAPITRE1 : CREATION

Article 1 : Il est créé une cellule interne d'auto-évaluation des performances au Conseil régional du Centre-Ouest;

CHAPITRE 2 : ATTRIBUTIONS

Article 2 : Cellule interne d'auto-évaluation des performances au Conseil régional du Centre-Ouest est chargé d'apprécier périodiquement les performances de la collectivité et de proposer des mesures et actions susceptibles d'améliorer les pratiques et pour améliorer la qualité des services fournis aux citoyens. A cet effet, elle a pour missions :

- aider la collectivité région à identifier les insuffisances dans l'animation du développement local et de prendre des mesures correctives ;
- améliorer le fonctionnement de la collectivité et la qualité et la qualité des services rendus aux populations ;
- faciliter la mobilisation des ressources et l'accompagnement des partenaires ; renforcer le principe de la redevabilité vis-à-vis des citoyens.

CHAPITRE 3 : COMPOSITION

Article 3 : Cellule interne d'auto-évaluation des performances au Conseil régional du Centre-Ouest est composée de huit **(08)** personnes comme suit :

PRESIDENT

Le Président du Conseil régional ;

RAPPORTEUR :

Le Secrétaire Général du Conseil régional.

MEMBRES :

- la Présidente de la Commission Environnement et Développement Local ou son représentant ;
- le Directeur de l'Action Economique du Conseil Régional ou son représentant ;
- le Directeur des matières transférées (DMT) ou son représentant ;
- le Directeur de l'Administration et des Finances (DAF) ou son représentant ;
- une (01) représentante de la coordination régionale des femmes ou sa représentante ;
- un (01) représentant de la coordination régionale des Organisations de la société civil (OSC) de la région du Centre-ouest ou son représentant.

Rapport de capitalisation de l'approche « Mesure des performances des CT par l'auto-évaluation » expérimentée par le programme DEPAC, DGESS-MATDS/2022

OBSERVATEURS :

- Le point focal du Centre National de Suivi-évaluation du Secrétariat Permanent de la Conférence Nationale de la Décentralisation (SP/CONAD);
- le point focal de la Cellule d'Appui à la Décentralisation et à la Participation Citoyenne (CADEPAC).

CHAPITRE 4: ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

Article 4 : Cellule interne d'auto-évaluation procède annuellement à l'évaluation des performances de la collectivité région.

Elle se réunit une fois par semestre sur convocation de son président pour :

- déterminer la démarche d'ensemble à suivre en vue de l'auto-évaluation ;
- collecter les informations en vue de renseigner les indicateurs de performances analyser les résultats obtenus et formuler des propositions d'amélioration ;
- dégager les actions consensuelles à entreprendre en vue d'améliorer des performances de la collectivité.

Toutefois, la cellule interne d'auto-évaluation peut se réunir chaque fois que de besoins sur convocation de son Président.

Article 5 : La qualité de membre de la cellule interne d'auto-évaluation est gratuite. Toutefois, ses membres peuvent recevoir des frais de mission dans le cadre des missions de la cellule.

Article 6 : La cellule peut faire appel à toute personne ou service dont la compétence ou la disponibilité est jugée nécessaire, notamment les services techniques déconcentrés et les partenaires au développement.

Article 7 : Le présent Arrêté qui prend effet pour compter de sa date de signature sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

AMPLIATIONS

- ✓ **Gouvernorat/Kdg**
- ✓ **CADEPAC**
- ✓ **Intéressés**
- ✓ **Chrono/archives**

Koudougou, le 04 JUIN 2021



Aboulaye BADOH
Economiste-Gestionnaire-Fiscaliste Médaillé
d'Honneur des Collectivités Territoriales

ANNEXE 2 : GRILLE D'APPRECIATION DES MESURES DES PERFORMANCES DES COMMUNES

COMMUNE DE.....Date :

CHAMPS	SOUS CHAMPS	INDICATEURS DE RESULTATS	SCORES				SOURCES DE VERIFICATION	OBSERVATIONS
			0	1	2	3		
DELIVRANCE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX DE QUALITE	ACCESSIBILITE AUX SERVICES PUBLICS LOCAUX DE BASE	Nombre d'ouvrages d'eau potable réalisés en lien avec PCD et PAI	Aucun ouvrage réalisé	Au moins 1 réalisé non fonctionnel	au moins 1 ouvrage réalisé fonctionnel sans AUE	Au moins 1 ouvrage réalisé fonctionnel avec AUE fonctionnel	Rapport d'activités point focal eau et assainissement Point focaux GEM PV de réception PV de rencontre AUE	Tenir compte de la programmation dans le PAI
		Nombre d'ouvrages d'eau potable réhabilités en lien avec PCD et PAI	Aucun ouvrage réalisé	Au moins 1 réalisé non fonctionnel	au moins 1 ouvrage réalisé fonctionnel sans AUE	Au moins 1 ouvrage réalisé fonctionnel avec AUE fonctionnel	Rapport d'activités point focal eau et assainissement Point focaux GEM PV de réception PV de rencontre AUE	Tenir compte de la programmation dans le PAI
		Nombre d'actions d'assainissement hydrauliques réalisés en lien avec PCD et PAI	Aucune action	Au moins 1 action en cours	au moins 1 action réalisée	Plus d'une action réalisée	Rapport d'activités point focal eau et assainissement Point focaux GEM PV de réception	Tenir compte de la programmation dans le PAI

CHAMPS	SOUS CHAMPS	INDICATEURS DE RESULTATS	SCORES				SOURCES DE VERIFICATION	OBSERVATION S
			0	1	2	3		
		Nombre d'infrastructures sanitaires réalisées en lien avec le PCD et PAI	Aucune infrastructure réalisée	Au moins 1 infrastructure réalisée non fonctionnelle	Au moins 1 infrastructure réalisée fonctionnel sans COGES	Au moins 1 infrastructure réalisée avec un COGES fonctionnel	Rapport d'activité PV de réception PV de rencontre COGES Point focal GEM ;	Tenir compte de la programmation dans le PAI
		Nombre d'infrastructures sanitaires réhabilitées en lien avec le PCD et PAI	Aucune infrastructure réhabilitée	Au moins 1 infrastructure réhabilitée non fonctionnelle	Au moins 1 infrastructure réhabilitée	Au moins 1 infrastructure réhabilitée	Rapport d'activité PV de réception PV de rencontre COGES Point focal GEM ;	Tenir compte de la programmation dans le PAI
		Nombre d'infrastructures scolaires réalisées en lien PCD et PAI	Aucune infrastructure réalisée	Au moins 1 infrastructure réalisée non fonctionnelle	Au moins 1 infrastructure réalisée fonctionnel sans COGES	Au moins 1 infrastructure réalisée fonctionnel avec un COGES fonctionnel	Rapport d'activité PV de réception PV de rencontre COGES	Tenir compte de la programmation dans le PAI
		Nombre d'infrastructures scolaires réhabilités en lien PCD et PAI	Aucune infrastructure réhabilitée	Au moins 1 infrastructure réhabilitée non fonctionnelle	Au moins 1 infrastructure réhabilitée fonctionnel sans COGES	Au moins 1 infrastructure réhabilitée fonctionnel avec un COGES fonctionnel	Rapport d'activité PV de réception PV de rencontre COGES	Tenir compte de la programmation dans le PAI
		Comité et Organe fonctionnel au profit de l'état civil	Existant non fonctionnel	Existant fonctionnel	Existant fonctionnel avec au moins 2 agent	Existant fonctionnel avec plus de 2 agents	Arrêté de mise en place Rapport d'activité	

CHAMPS	SOUS CHAMPS	INDICATEURS DE RESULTATS	SCORES				SOURCES DE VERIFICATION	OBSERVATIONS
			0	1	2	3		
MAITRISE D'OUVRAGE PUBLIQUE LOCALE	FONCTIONNEMENT DES ORGANES DU CONSEIL DE COLLECTIVITE TERRITORIALE	Nombre des réunions du bureau du conseil de collectivités	Aucune réunion tenue	Au moins 1	Au moins 2	Plus de 2	PV des réunions	
		Nombre de rencontres tenues par les commissions permanentes	Aucune réunion tenue	Au moins 1	Au moins 2	Plus de 2	PV des réunions	
		Nombre de sessions règlementaires tenues/an	Aucune rencontre tenue	Au moins 1	Au moins 2	Plus de 2	Procès-verbaux des sessions	
		Fonctionnalité des commissions permanentes (tenue des rencontres) /an	Aucune rencontre tenue	Au moins 1	Au moins 2	Plus de 2	Procès-verbaux des sessions	
		Nombre de rencontre de CVD /an	Aucune rencontre tenue	Au moins 1	Au moins 2	Plus de 2	PV des rencontres	
		Nombre de rencontre des bureaux CVD avec les Présidents des CT	Aucune rencontre tenue	Au moins 1	Au moins 2	Plus de 2	PV des rencontres	
		Nombre de cadre de concertation	Aucune rencontre tenue	Au moins 1	Au moins 2	Plus de 2	PV des rencontres	
	FONCTIONNEMENT DES EQUIPES TECHNIQUES	Compétence au sein des Collectivités T	Existence d'une seule compétence	Existence d'au moins deux compétences	Existence d'au moins trois compétences	Existence de plus de trois compétences	Organigramme de la Collectivité Fichier du personnel	

CHAMPS	SOUS CHAMPS	INDICATEURS DE RESULTATS	SCORES				SOURCES DE VERIFICATION	OBSERVATIONS
			0	1	2	3		
	Appui des services techniques déconcentrés de l'Etat	Accompagnement des services techniques déconcentrés de l'Etat	Aucun appui	Au moins un appui	Au moins deux appuis	Plus de deux appui-conseils	Rapport de sortie	Accompagnement des services techniques déconcentrés de l'Etat
	Appui des chefs de circonscriptions administratives	Sortie d'appui-conseil des chefs de circonscriptions administratives	Aucun appui	Au moins un appui	Au moins deux appuis	Plus de deux appui-conseils	Rapport de sortie	Sortie d'appui-conseil des chefs de circonscriptions administratives
	MISE EN ŒUVRE DES PLD	Existence d'un PLD à jour	PLD disponible mais expiré	PLD en cours d'élaboration ou de relecture	PLD à jour mais non mis en œuvre	PLD mis en œuvre	Délibération portant adoption ; Arrêté d'autorisation de la tutelle Document Validé et disponible dans la collectivité	
Taux d'exécution physique du PAI		Moins de 25%	Entre 25 % et 50%	Entre 50% et 75%	Plus de 75%	Rapports d'activités		
Taux d'exécution financière du PAI		Moins de 25%	Entre 25 % et 50%	Entre 50% et 75%	Plus de 75%	Rapports d'activités		
Nombre de projets spécifiques réalisés pour les femmes et les jeunes		Aucun projet spécifique	Au moins 1 projet spécifique	Au moins 3 projets spécifiques	Plus de 3 projets spécifiques	PAI en cours		
Initiative de partage des informations (présentations)		Aucune	Au moins 2	Entre 2 et 4	Plus de 5	Rapports du conseil de collectivités.		

CHAMPS	SOUS CHAMPS	INDICATEURS DE RESULTATS	SCORES				SOURCES DE VERIFICATION	OBSERVATION S
			0	1	2	3		
		publiques, radios, presses,					Compte rendu d'activités	
		Existence d'un dispositif de suivi évaluation fonctionnel	Pas d'arrêté	Arrêté avec 1 rapport	Arrêté avec au moins 2 rapports	Arrêté avec au moins 4 rapports	Arrêtés, rapports de suivi	
		Gestion financière respectant les règles de fonctionnement des CT	Absence de système comptable fonctionnelle	Existence de comptable et d'un système financier fonctionnelle	Respect des règles de passation des marchés et bonne archivage des pièces justificatives	Situation financière et comptable à jour	Bilan des PPM, Bilan PAI, Compte administratif,	
		Respect des procédures de gestion de la CADEPAC	Absence d'ANO avant d'engager les activités	Existence D'un suivi budgétaire du PAI	Archivage et exhaustivité des pièces justificatives probantes (contrats, factures, PV réception, Cahier chantier, TDR, ...)	Production des rapports techniques et financiers)	Rapport d'activités, Rapport d'audit, rapport de suivi financier, fiche de suivi mensuel CADEPAC	
	GEM	Fonctionnalité du dispositif GEM des investissements de la CT	Aucun	Au moins Plan D'entretien Sectoriel réalisé et validé	Un PES est mis en œuvre	Au moins deux PES sont mis en œuvre	Bilan GEM, rapports COGEM, Rapport d'activités, PV de session du Conseil	

CHAMPS	SOUS CHAMPS	INDICATEURS DE RESULTATS	SCORES				SOURCES DE VERIFICATION	OBSERVATIONS
			0	1	2	3		
		Fonctionnement des ouvrages réalisés par le financement du programme DEPAC	Aucun	Moins de 75%	Entre 75% et 90%	Plus de 90%	Rapport de suivi, études sur les modes de gestion	
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCAL	VALORISATION DES POTENTIALITES LOCALES	Pourcentage des ressources financières du PAI allouées à la réalisation d'infrastructures économiques (production, commercialisation, transformation)	Moins de 25%	Entre 25 et 50%	Entre 50 et 75%	Plus de 75%	Rapport d'activité Budget CT PAI	
		Nombre d'activités de promotion de l'économie locale	Absence d'activités	Au moins 1 activité	Au moins 2 activités	Plus de 2 activités	Rapports d'activités	
		Pourcentage des montants des marchés publics attribués à des entreprises locales ayant leur siège dans la collectivité	Moins de 5%	Entre 5% et 15%	Entre 15% et 25%	Plus de 25%	Contrats N° IFU local	
FINANCEMENT DE LA DECENTRALISATION	MOBILISATION DES RESSOURCES	Part contributive des ressources propres dans le financement du PAI	Moins de 5%	Entre 5% et 10%	Entre 10 et 20%	Plus de 20%	Compte Administratif	
		Taux de recouvrement de ressources propres	Moins de 25%	Entre 25% et 50%	Entre 50% et 75%	Plus de 75%	Compte administratif	Cet indicateur est tributaire des STD

CHAMPS	SOUS CHAMPS	INDICATEURS DE RESULTATS	SCORES				SOURCES DE VERIFICATION	OBSERVATIONS
			0	1	2	3		
		par rapport aux prévisions						
		Pourcentage des ressources mobilisées à travers Les quêtes et contributions volontaires de la diaspora et assimilé par rapport au budget communal	Moins de 2%	Entre 2% et 10%	Entre 1% et 15%	Plus de 15%	Budget de la commune	
		Nombre de projets financés par la coopération décentralisée	Aucun projet	Au moins 1 projet	Au moins 2 projets	Plus de 2 projets	Rapport d'activité de la commune	
	FINANCEMENT A TRAVERS L'INTERCOLLECTIVITE	Nombre de projets financés à travers l'inter collectivité	Absence d'initiative	Initiative en gestation	Au moins 1 projet réalisé ou 1 expérience partagée	Au moins 2 projets réalisés ou 2 expériences Partagées	Existence des protocoles PV de réunion	

ANNEXE 3 : GRILLE D'APPRECIATION DES MESURES DES PERFORMANCES DES REGIONS

REGIONS :

DATE :

CHAMP 1 : DELIVRANCE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX DE QUALITE

SOUS CHAMPS	INDICATEURS DE RESULTATS	SCORES				SOURCES DE VERIFICATION	OBSERVATIONS
		0	1	2	3		
ACCESSIBILITE AUX SERVICES PUBLICS LOCAUX DE BASE	Nombre d'infrastructures sanitaires réalisées en lien avec le PRD et PAI	Aucune infrastructure réalisée	Au moins 1 infrastructure réalisée non fonctionnelle	Au moins 1 infrastructure réalisée fonctionnel sans COGES	Au moins 1 infrastructure réalisée avec un COGES fonctionnel	Rapport d'activité PV de réception Point focal GEM PV de rencontre COGES;	Tenir compte de la programmation dans le PAI
	Nombre d'infrastructures sanitaires réhabilitées en lien avec le PRD et PAI	Aucune infrastructure réalisée	Au moins 1 infrastructure réalisée non fonctionnelle	Au moins 1 infrastructure réalisée fonctionnel sans COGES	Au moins 1 infrastructure réalisée avec un COGES fonctionnel	Rapport d'activité PV de réception Point focal GEM PV de rencontre COGES ;	Tenir compte de la programmation dans le PAI
	Nombre d'infrastructures scolaires réalisées en lien PRD et PAI	Aucune infrastructure réalisée	Au moins 1 infrastructure réalisée non fonctionnelle	Au moins 1 infrastructure réalisée fonctionnel sans COGES	Au moins 1 infrastructure réalisée fonctionnel avec un COGES fonctionnel	Rapport d'activité PV de réception PV de rencontre COGES	Tenir compte de la programmation dans le PAI

	Nombre d'infrastructures scolaires réhabilités en lien PRD et PAI	Aucune infrastructure réalisée	Au moins 1 infrastructure réalisée non fonctionnelle	Au moins 1 infrastructure réalisée fonctionnel sans COGES	Au moins 1 infrastructure réalisée fonctionnel avec un COGES fonctionnel	Rapport d'activité PV de réception PV de rencontre COGES	Tenir compte de la programmation dans le PAI
	Nombre d'infrastructures hydrauliques réalisées en lien PRD et PAI	Aucune infrastructure réalisée	Au moins 1 infrastructure réalisée non fonctionnelle	Au moins 1 infrastructure réalisée fonctionnel sans COGES	Au moins 1 infrastructure réalisée fonctionnel avec un COGES fonctionnel	Rapport d'activité PV de réception PV de rencontre COGES	Tenir compte de la programmation dans le PAI
	Nombre d'infrastructures hydrauliques réhabilités en lien PRD et PAI	Aucune infrastructure réalisée	Au moins 1 infrastructure réalisée non fonctionnelle	Au moins 1 infrastructure réalisée fonctionnel sans COGES	Au moins 1 infrastructure réalisée fonctionnel avec un COGES fonctionnel	Rapport d'activité PV de réception PV de rencontre COGES	Tenir compte de la programmation dans le PAI
	Nombre d'infrastructures routières (pistes rurales) réalisées en lien PRD et PAI	Moins de 25% du linéaire réalisée	Plus de 25% du linéaire réalisée	Au plus 75% du linéaire réalisée	Plus de 75% du linéaire réalisée	PV de réception	

CHAMP 2 : GOUVERNANCE LOCALE PARTICIPATIVE

SOUS CHAMPS	INDICATEURS DE RESULTATS	SCORES				SOURCES DE VERIFICATION	OBSERVATIONS
		0	1	2	3		
CADRE DE CONCERTATION ET DE DIALOGUE	Nombre de cadres de concertation tenu conformément aux textes en vigueur	Aucun cadre de concertation et dialogue tenu	Au moins 1	Au moins 2	Plus de 2	PV des réunions Rapports Liste de présence	
	Nombre de cadres de dialogue tenu	Aucun cadre de concertation et dialogue tenu	Au moins 1	Au moins 2	Plus de 2	PV des réunions Rapports Liste de présence	
TENUE DES SESSIONS	Nombre des réunions du bureau du conseil de collectivité	Aucune réunion tenue	Au moins 1	Au moins 2	Plus de 2	PV des réunions Rapports Liste de présence	
	Nombre de rencontres tenues par les commissions permanentes	Aucune réunion tenue	Au moins 1	Au moins 2	Plus de 2	PV des réunions Rapports Liste de présence	
	Nombre de sessions ordinaires tenues/an	Aucune rencontre tenue	Au moins 2	Au moins 3	Plus de 3	Procès-verbaux des sessions Liste de présence	

CHAMPS 3 : MAITRISE D'OUVRAGE PUBLIQUE LOCAL

SOUS CHAMPS	INDICATEURS DE RESULTATS	SCORES				SOURCES DE VERIFICATION	OBSERVATIONS
		0	1	2	3		
ABSORPTION DES RESSOURCES FINANCIERES LIEES A L'EXERCICE DES COMPETENCES TRANSFEREES	Existence d'un PRD	PRD expiré	PRD en cours d'élaboration ou de relecture	PRD à jour	PRD en exécution	Délibération portant adoption ; Arrêté d'autorisation de la tutelle Document Validé et disponible dans la collectivité ; délibération portant autorisation d'élaboration ou de relecture	
	Taux d'exécution physique du PAI	Moins de 25%	Entre 25 % et 50%	Entre 50% et 75%	Plus de 75%	Rapports d'activités	
	Taux d'exécution financière du PAI	Moins de 25%	Entre 25 % et 50%	Entre 50% et 75%	Plus de 75%	Rapports d'activités	
	Nombre de projets spécifiques réalisés pour les femmes et les jeunes	Aucun projet spécifique	Au moins 1 projet spécifique	Au moins 3 projets spécifiques	Plus de 3 projets spécifiques	PAI en cours de l'année concernée, rapports d'activités	

	Initiative de partage des informations (présentations publiques, radios, presses)	Aucune	Au moins 2	Entre 2 et 4	Plus de 5	Procès-verbaux des sessions du conseil de collectivités. Compte rendu d'activités etc.	
	Existence d'un dispositif de suivi évaluation fonctionnel	Pas d'arrêté	Arrêté avec 1 rapport	Arrêté avec au moins 2 rapports	Arrêté avec au moins 4 rapports	Arrêtés, rapports de suivi	
	Gestion financière respectant les règles de fonctionnement des CT	Absence de système comptable fonctionnelle	Existence de comptable et d'un système financier fonctionnelle	Respect des règles de passation des marchés et bonne archivage des pièces justificatives	Situation financière et comptable à jour	Bilan des PPM, Bilan PAI, Compte administratif,	
	Respect des procédures de gestion de la CADEPAC	Absence d'ANO avant d'engager les activités	Existence D'un suivi budgétaire du PAI	Archivage et exhaustivité des pièces justificatives probantes (contrats, factures, PV réception, Cahier chantier, TDR, ...)	Production des rapports techniques et financiers)	Rapport d'activités, Rapport d'audit, rapport de suivi financier, fiche de suivi mensuel CADEPAC	

PARTENARIAT	Existence de convention de collaboration avec d'autres régions	Aucune convention signée	Au moins une initiative est en cours	Au moins une convention signée	Au moins un projet a été réalisé	Convention rapports	
	Mise en œuvre de projet PPP	Aucun projet	Une initiative PPP est en cours	Une convention PPP a été signée	Au moins un projet a été réalisé	Convention rapports	
	Existence d'une convention avec les OSC	Aucune convention	Une initiative est en cours	Une convention a été signée	Au moins une action a été menée	Convention Rapports, arrêtés	
	existence de convention avec les CT étrangères	Aucune convention	Une initiative est en cours	Une convention a été signée	Au moins une action a été menée	Convention rapports	
	Existence d'un dispositif fonctionnel de Maîtrise d'Ouvrage Public Local	Pas d'arrêté	Arrêté avec 1 rapport	Arrêté avec au moins 2 rapports	Arrêté avec au moins 4 rapports	Arrêtés, rapports de suivi	
GEM	Fonctionnalité du dispositif GEM des investissements de la CT	Aucun	Au moins Plan D'entretien Sectoriel réalisé et validé	Un PES est mis en œuvre	Au moins deux PES sont mis en œuvre	Bilan GEM, rapports COGEM, Rapport d'activités, PV de session du Conseil, arrêté de mis en place	
	Fonctionnement des ouvrages réalisés par le financement du programme DEPAC	Aucun	Moins de 75%	Entre 75% et 90%	Plus de 90%	Rapport de suivi, études sur les modes de gestion	

CHAMPS 4 : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCAL ET COHERENCE TERRITORIALE

SOUS CHAMPS	INDICATEURS DE RESULTATS	SCORES				SOURCES DE VERIFICATION	OBSERVATIONS
		0	1	2	3		
EXISTENCE DE STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCALE ET COHERENCE TERRITORIALE	Existence d'une stratégie SDELCOT	SDELCOT disponible mais expirée	SDELCOT en cours d'élaboration ou de relecture	SDELCOT à jour mais non mis en œuvre	SDELCOT mis en œuvre	Délibération portant adoption ; Arrêté d'autorisation de la tutelle ; document validé et disponible dans la collectivité	
	Taux d'exécution physique du SDELCOT	Moins de 25%	Entre 25 % et 50%	Entre 50% et 75%	Plus de 75%	Rapports d'activités	
	Taux d'exécution financière du SDELCOT	Moins de 25%	Entre 25 % et 50%	Entre 50% et 75%	Plus de 75%	Rapports d'activités	
	Nombre de projets spécifiques réalisés pour les femmes et les jeunes	Aucun projet spécifique	Au moins 1 projet spécifique	Au moins 2 projets spécifiques	Plus de 2 projets spécifiques	Rapports d'activités	
Existence de projets d'inter-territorialité	Existence d'un projet d'inter-territorialité transfrontalier	Aucune initiative	au moins une initiative	plus d'une initiative	un projet réalisé et fonctionnel	Délibération portant adoption ; Arrêté d'autorisation de la tutelle ; document validé et disponible dans la collectivité	
Existence d'un Schéma Régional d'Aménagement	Existence d'un SRADDT ou SRAT	SRADDT ou SRAT disponible mais expiré	SRADDT ou SRAT en cours d'élaboration	SRADDT ou SRAT à jour mais non mis en œuvre	SRADDT ou SRAT a jours mis en œuvre	document validé et disponible dans la collectivité	

et de Développement Durable du Territoire (SRADDT) ou Schéma Régional d'Aménagement du Territoire (SRAT)			n ou de relecture				
---	--	--	----------------------	--	--	--	--

CHAMP 5 : FINANCEMENT DE LA DECENTRALISATION

MOBILISATION DES RESSOURCES	Part contributive des ressources propres dans le financement du PAI	Moins de 5%	Entre 5% et 10%	Entre 10 et 20%	Plus de 20%	Compte Administratif	
	Taux de recouvrement de ressources propres par rapport aux prévisions	Moins de 25%	Entre 25% et 50%	Entre 50% et 75%	Plus de 75%	Compte administratif	Cet indicateur est tributaire des STD
	Pourcentage des ressources mobilisées à travers Les quêtes et contributions volontaires de la diaspora et assimilé par rapport au budget	Moins de 2%	Entre 2% et 10%	Entre 1% et 15%	Plus de 15%	Budget de la Région	
	Nombre de projets financés par la coopération décentralisée	Aucun projet	Au moins 1 projet	Au moins 2 projets	Plus de 2 projets	Rapport d'activité de la Région	
	Projets réalisés sous forme PPP	Aucun projet	Au moins 1 projet	Au moins 2 projets	Plus de 2 projets	Rapport d'activité de la Région Convention PPP	

VALORISATION DES POTENTIALITES LOCALES	Pourcentage des ressources financières du PAI allouées à la réalisation d'infrastructures économiques (production, commercialisation, transformation)	Moins de 25%	Entre 25 et 50%	Entre 50 et 75%	Plus de 75%	Rapport d'activité Budget CT PAI	
	Nombre d'activités de promotion de l'économie locale réalisées	Aucune activité	Au moins 1 activité	Au moins 2 activités	Plus de 2 activités	Rapports d'activités	
	Pourcentage des montants des marchés publics attribués à des entreprises locales ayant leur siège dans la région	Moins de 5%	Entre 5% et 15%	Entre 15% et 25%	Plus de 25%	Contrats N° IFU local	
	Financement du secteur privé dans le budget du PAI	Aucun financement	Moins d'un million de FCFA	Au moins deux millions	Plus de deux millions	Rapport d'activité	
FINANCEMENT A TRAVERS L'INTERCOLLECTIVITE	Nombre de projets financés à travers l'inter collectivité	aucune initiative	au moins une initiative en cours	plus d'une initiative en cours	au moins un projet réalisé ou plus de 2 expériences partagées	Existence des protocoles PV de réunion	

ANNEXE 4 : FICHES D'APPRECIATION DES MESURES DE PERFORMANCES DES COMMUNES

SOUS CHAMPS	INDICATEURS DE RESULTATS	REALISATIONS (Nombre / taux)	NOTE (score)	SOURCES DE VERIFICATION	OBSERVATIONS/ RECOMMANDATIONS
CHAMP : DELIVRANCE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX DE QUALITE					
SOUS-CHAMP ACCESSIBILITE AUX SERVICES PUBLICS LOCAUX DE BASE	Nombre d'ouvrages d'eau potable réalisés en lien avec PCD et PAI				
	Nombre d'ouvrages d'eau potable réhabilités en lien avec PCD et PAI				
	Nombre d'actions et/ou ouvrages d'assainissement réalisés ou réhabilités hydrauliques				
	Nombre d'infrastructures sanitaires réalisées en lien avec le PCD et PAI				
	Nombre d'infrastructures sanitaires réhabilitées en lien avec le PCD et PAI				
	Nombre d'infrastructures scolaires réalisées en lien PCD et PAI				
	Nombre d'infrastructures scolaires réhabilités en lien PCD et PAI				
	Service de l'Etat civile				
TOTAL SOUS-CHAMP			/ 24		

CHAMP : MAITRISE D'OUVRAGE PUBLIQUE LOCALE					
<u>SOUS-CHAMP 1 :</u> FONCTIONNEMENT DES ORGANES DU CONSEIL DE COLLECTIVITE TERRITORIALE	Nombre des réunions du bureau du conseil de collectivités				
	Nombre de rencontres tenues par les commissions permanentes				
	Nombre de sessions réglementaires tenues/an				
	Pourcentage de bureaux CVD ayant tenu des rencontres dans l'année				
	Nombre de rencontre des CVD avec les Présidents des CT				
	Nombre de cadre de concertation				
TOTAL SOUS-CHAMP 1			/ 18		
<u>SOUS-CHAMP 2 :</u> FONCTIONNEMENT DES SERVICES ESSENTIELS	Compétence au sein des Collectivités Territoriale (Pourcentage des services fonctionnels)				
TOTAL SOUS- CHAMP 2			/3		

SOUS-CHAMP 3 : MISE EN ŒUVRE DES PLD	Existence d'un PLD à jour				
	Taux d'exécution physique du PAI				
	Taux d'exécution financière du PAI				
	Nombre de projets spécifiques réalisés pour les femmes et les jeunes				
	Initiative de partage des informations (présentations publiques, radios, presses,				
	Existence d'un dispositif de suivi évaluation fonctionnel				
	Gestion financière respectant les règles de fonctionnement des CT				
	Respect des procédures de gestion de la CADEPAC				
TOTAL SOUS-CHAMP 3			/ 24		
SOUS-CHAMP 4 : GEM	Fonctionnalité du dispositif GEM des investissements de la CT				
	Fonctionnement des ouvrages réalisés par le financement du programme DEPAC				
TOTAL SOUS-CHAMP 4			/ 6		
TOTAL CHAMP			/ 51		

SOUS CHAMPS	INDICATEURS DE RESULTATS	REALISATIONS (Nombre / taux)	NOTE (score)	SOURCES DE VERIFICATION	OBSERVATIONS/ RECOMMANDATIONS
CHAMP : DEVELOPPE-MENT ECONOMIQUE LOCAL					
<u>SOUS-CHAMP :</u> VALORISATION DES POTENTIALITES LOCALES	Pourcentage des ressources financières du PAI allouées à la réalisation d'infrastructures économiques (production, commercialisation, transformation)				
	Nombre d'activités de promotion de l'économie locale				
	Pourcentage des marchés publics attribués à des entreprises locales ayant leur siège dans la collectivité				
<u>SOUS-CHAMP</u>			/ 09		
CHAMP : FINANCEMENT DE LA DECENTRALISATION					
<u>SOUS-CHAMP :</u> MOBILISATION DES RESSOURCES	Part contributive des ressources propres dans le financement du PAI				
	Taux de recouvrement de ressources propres par rapport aux prévisions				
	Pourcentage des ressources mobilisées à travers Les quêtes et contributions volontaires de la diaspora et				

	assimilé par rapport au budget communal				
	Nombre de projets financés par la commune avec un partenaire étranger				
TOTAL SOUS-CHAMP 2			/ 12		
<u>SOUS-CHAMP 2 :</u> <u>FINANCEMENT A</u> <u>TRAVERS</u> <u>L'INTERCOLLECTIVITE</u>	Nombre de projets financés par la commune avec une commune nationale				
TOTAL SOUS-CHAMP			/ 03		
TOTAL CHAMP			/ 15		

ANNEXE 5 : FICHES D'APPRECIATION DES MESURES DE PERFORMANCES DES REGIONS

SOUS CHAMPS	INDICATEURS DE RESULTATS	REALISATIONS (Nombre / taux)	NOTE (score)	SOURCES DE VERIFICATION	OBSERVATIONS/ RECOMMANDATIONS
CHAMP 1 : DELIVRANCE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX DE QUALITE					
ACCESSIBILITE AUX SERVICES PUBLICS LOCAUX DE BASE	Nombre d'infrastructures sanitaires réalisées en lien avec le PRD et PAI	/	/	/	Réalisations non prévues dans le PAI 2020
	Nombre d'infrastructures sanitaires réhabilitées en lien avec le PRD et PAI	/	/	/	Idem
	Nombre d'infrastructures scolaires réalisées en lien PRD et PAI	2	1	PV de réception	2 infrastructures réalisées mais non fonctionnelles
	Nombre d'infrastructures scolaires réhabilités en lien PRD et PAI	/	/	/	Réalisations non prévues dans le PAI 2020
	Nombre d'infrastructures hydrauliques réalisées en lien PRD et PAI	/	/	/	
	Nombre d'infrastructures hydrauliques réhabilités en lien PRD et PAI	/	/	/	
	Nombre d'infrastructures routières (pistes rurales) réalisées en lien PRD et PAI	75%	2	PV de réception	
TOTAL SOUS-CHAMP 1			3 / 6		

CHAMP 2 : GOUVERNANCE LOCALE PARTICIPATIVE					
CADRE DE CONCERTATION ET DE DIALOGUE	Nombre de cadres de concertation et de dialogue tenu	3	3	Listes de présence	Des cadres de concertation portés par le Conseil régional sont à encourager
	Nombre de cadres de dialogue tenu	1	1	Liste de présence	Idem
TOTAL SOUS-CHAMP 2		4	4 / 6		
TENUE DES SESSIONS	Nombre des réunions du bureau du conseil de collectivité	0	0	/	Rencontres tenues mais sans PV
	Nombre de rencontres tenues par les commissions permanentes	0	0	/	idem
	Nombre de sessions ordinaires tenues/an	Au moins 3	2	PV, liste de présence	
TOTAL SOUS-CHAMP 2		2	2 / 9		
TOTAL CHAMP 2		6	6/15		

ANNEXE 6 : CANEVAS DE RAPPORTAGE

A titre indicatif, le contenu du rapport comprend :

- ✓ Une brève présentation de la collectivité territoriale ;
- ✓ Méthode de collecte

La synthèse des résultats par domaine de la collectivité territoriale ;

- ✓ L'analyse des résultats (constats généraux, constats spécifiques suivant les différents domaines auto-évalués, interprétation des écarts en fonction des travaux des différents groupes) ;
- ✓ - Les contraintes et les difficultés rencontrées ;
- ✓ - Les enseignements tirés et recommandations

ANNEXE 7 : FEUILLE DE ROUTE INDICATIVE

Activités	Responsables	Acteurs impliqués	Délai
Rencontre de cadrage de la Cellule (répartition des groupes et des tâches)			
Collecte des données			
Analyse et synthèse des données par groupe			
Rapport de synthèse global des données			
Rencontre de validation des données et formulation des recommandations			
Restitution des données au bureau du conseil			
Présentation des résultats au conseil municipal			

ANNEXE 8 : FICHES DE COLLECTE DE DONNEES POUR LA CAPITALISATION

GUIDE D'ENTRETIEN POUR LA CAPITALISATION DE L'APPROCHE/ DEMARCHE D'AUTO EVALUATION DES PERFORMANCES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Identification de la CT :

Nom du répondant :contact :

Identification de la pratique

Contexte et Problématique : Pourquoi la CT s'est-elle engagée dans la démarche d'auto évaluation des performances de la collectivité territoriale ?

Objectifs visés à travers l'auto évaluation des CT

Quels étaient les objectifs visés par la CT à travers cette activité d'auto évaluation des performances de la collectivité territoriale ?

Description des différentes étapes de la démarche d'auto évaluation des performances de la collectivité territoriale ?

Cocher et faire une description des différentes étapes de mise en œuvre des mesures de performance à travers l'Auto Evaluation ?

- ✓ atelier de partage d'expérience des pratiques existantes au niveau national en termes de mesure des performances des CT |__|
- ✓ information du bureau du conseil municipal et le mandatement des élus |__|
- ✓ élaboration d'un arrêté portant création de la cellule d'auto-évaluation |__|
- ✓ organisation d'une rencontre de cadrage de la Cellule avec la Cellule Régionale de Suivi-Evaluation (CRSE) et la définition d'une méthodologie interne de travail |__|
- ✓ répartition des tâches par acteur ou par groupe |__|
- ✓ appropriation des outils et des indicateurs |__|
- ✓ élaboration d'un canevas de rapport d'auto- évaluation |__|
- ✓ élaboration d'une fiche d'appréciation d'auto-évaluation) |__|
- ✓ élaboration d'une grille d'auto-évaluation) |__|

- ✓ Renforcement de capacité des acteurs locaux (élus, agents administratifs, CVD, OSC) |__|
- ✓ établissement d'un calendrier de collecte |__|
- ✓ collecte des données |__|
- ✓ synthèse des données collectées |__|
- Traitement et analyse des données
- ✓ rédaction du rapport |__|
- ✓ restitution interne |__|
- ✓ validation du rapport par le bureau du conseil de collectivité |__|
- ✓ partage des informations avec l'administration, le partenaire et SP-CONAD) |__|

Composition et attributions des membres de la cellule d'auto évaluation des performances de la collectivité territoriale ? (Demander une copie)

En plus de la cellule, existe-t-il d'autres acteurs parties prenantes dans le processus d'auto évaluation des performances de la collectivité territoriale ? Si oui lesquels ? et quels sont leurs rôles ?

Quelles ont été les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de la démarche d'auto évaluation des performances de la collectivité territoriale ?

Quelles suggestions préconisez-vous pour lever ces difficultés ?

Résultats obtenus à travers la démarche d'auto évaluation des performances de la collectivité territoriale

Quels sont les résultats obtenus à travers l'auto évaluation des performances de votre collectivité ?

Il serait intéressant que l'enquête puisse donner les résultats atteint par champ.

- champ 1 : délivrance des services publics locaux :
- champ 2 : gouvernance locale participative :
- champ 3 : maîtrise d'ouvrage publique locale :
- champ 4 : développement économique local et cohérence territoriale :
- champ 5 : financement de la décentralisation :

La CT est satisfaite des résultats atteints ? Si oui pourquoi ? Si non pourquoi ?

Les rapports d'auto-évaluation ont été produits et transmis dans les délais (dans la feuille de route) ? Si non pourquoi ?

Quel est l'intérêt de l'auto-évaluation des performances de la CT pour l'exécutif et le conseil municipal ?

Types d'accompagnement

Dans la mise en œuvre de la démarche d'auto évaluation des performances, quel type d'accompagnement avez-vous bénéficié ?

Quels ont été les moyens mobilisés par la Commune pour expérimenter la démarche d'auto évaluation des performances de la collectivité territoriale ?

Les travaux de collecte et de synthèse et de traitement de données par les sous commissions ont-ils été pris en charge ? Si oui par qui ?

Durabilité du projet

Quelles dispositions avez – vous prises pour la pérennisation de l'auto évaluation des performances de votre Collectivité ? *(La commune est-elle en mesure de poursuivre l'expérience sans un accompagnement quelconque)*

Quel est l'effet de l'auto évaluation sur la gouvernance locale ?

Dans cette démarche d'auto évaluation des performances pensez-vous qu'il y ait des aspects à améliorer ? si oui lesquels ? et comment les améliorer ?

ANNEXE 9 : LISTE DES PERSONNES RENCONTREES LORS DE LA COLLECTE DE DONNEES

N°	NOM ET PRENOM	SEXE	TITRE/FONCTION	COLLECTIVITE	CONTACTS: Tel, mail
1	BAGAYA Ali	M	SGM	Lèba	alibagaya56@gmail.com
2	OUEDRAOGO B. Boukary	M	Conseiller	Lèba	
3	LANKOANDE P. Nathalie	F	SGM	Ouahigouya	
4	OUEDRAOGO Salam	M	Président cellule MOS	Ouahigouya	
5	KOUMSONGO W. Aubin	M	Chargé des Projets	Ouahigouya	kounzo2000@yahoo.fr
6	YAMEOGO Aboubacar	M	SGM	Arbollé	desireyameogo11@gmail.com
7	KAFANDO Judicaël	M	SG/CR-COS	CR /Koudougou	judicael_kafando@yahoo.com
8	KONSEIGA Ibrahim	M	DAE/CR-COS	CR /Koudougou	ibrahimkonseiga84@yahoo.fr
9	BAKALA Jean Sévérin	M	SEB/CR-COS	CR /Koudougou	
10	KABORE/SANGARE Aminata Angèle	F	Responsable MOS	Mairie /Koudougou	
11	BASSOLE Louis	M	DESP	Mairie /Koudougou	
12	KINDA K. Ismaël	M	GERDDES-BF	OSC/Koudougou	
13	BAKO Bazoin	M	Maire	Kordié	
14	ZOUBGA Talinmanègba	M	1 ^{er} Adjoint au Maire	Poa	
15	KOALA Emmanuel	M	PRM	Poa	
16	ZOUBGA Salifou	M	Agent domanial	Poa	
17	SOULAMA Aimé	M	Responsable CRSE	Centre-Ouest	
18	BARRO David	M	Coordonnateur de la CADEPAC	Ouagadougou	barroddavid@gmail.com
19	Sanou Abdramane	M	Coordonnateur adjoint CADEPAC	Ouagadougou	S_abdrmane05@yahoo.fr

ANNEXE 10 : LISTE DES PARTICIPANTS A L'ATELIER D'ELABORATION DU RAPPORT.

N°	Nom et Prénoms	SEXE		Fonction/ Structure	Contact : Tel, mail
		M	F		
1	MOYENGA Adama	X		DGESS/Ex MATD	adama_moyenga@yahoo.fr
2	KABORE T. Antoine	X		DGESS/Ex MATD	gnondo.beni@yahoo.fr
3	COULIBALY Abdoulaye	X		DGESS/Ex MATD	coulibalyablo35@gmail.com
4	ZONGO Ouahaguiéta		X	DGESS/Ex MATD	ouahaguietazongo@gmail.com
5	AWEH Martin	X		CADEPAC	awehmartin@gmail.com
6	YOUGBARE Cédric	X		CADEPAC	yougbarecedric@yahoo.fr
7	SOULAMA M. Aimé	X		CRSE-COS	soulamaaime29@gmail.com
8	YAMEOGO Aboubacar	X		SGM Arbolé	desireyameogo11@gmail.com
9	BILGO Idrissa	X		SGM Pièla	idrissa2bilgo@gmail.com
10	KARIGNAN Y. Blandine		X	DGESS/Ex MATD	blandinekabore@yahoo.fr
11	BOUDA Andama	X		SP-CONAD	boudaandama02@gmail.com
12	KASSAMBA Alima		X	DGESS/Ex MATD	alimakass@yahoo.fr
13	KOMBERE Bernard	X		SGCR-Est	kombbernard150@gmail
14	OUEDRAOGO A. Karim	X		DGESS Ex MSECUC	ouedkadoul@yahoo.fr
15	KINDA Ismaël	X		MOS/Koudougou	ismaelokinda@gmail.com
16	YELEMOU Serge J-B B	X		DGESS/Ex MATD	sergyelemou@gmail.com
17	KINDO Idrissa	X		DGCT/Ex MATD	kindoidrissa78@yahoo.com
18	BIHOUN Y. Bérenger	X		DGESS/Ex MATD	berengerbihoun@yahoo.fr
19	KABORE François	X		DGCT/Ex MATD	frankkabore9@gmail.com

ANNEXE 11 : LISTE DES PARTICIPANTS A L'ATELIER DE VALIDATION DU RAPPORT DE CAPITALISATION.

N°	Nom et Prénom(S)	Structures	Contacts : tel /mail
01	KABORE T. Antoine	DGESS/Ex MATD	70 45 88 31 gnondo.beni@yahoo.fr
02	COULIBALY Abdoulaye	DGESS/Ex MATD	70 53 90 52 coulibalyablo35@gmail.com
03	ZONGO Ouahaguiéta	DGESS/Ex MATD	78 47 78 75 ouahaguietazongo@gmail.com
04	SOULAMA M. Aimé	CRSE/Centre-Ouest	60 50 41 03 soulamaaime29@gmail.com
05	YAMEOGO Aboubacar	SG-Mairie d'Arbollé	70 32 90 24 Desireyameogo11@gmail.com
06	BOUDA Andama	SP-CONAD	71 32 40 93 boudaandama02@gmail.com
07	OUEDRAOGO A. Karim	DGESS Ex MSECUI	71 36 44 82 ouedkadoul@yahoo.fr
08	SANOGO Mariam	SP-CONAD	76 64 19 80 mariamtoumkara68@yahoo.fr
09	YELEMOU Serge J-B B	DGESS/Ex MATD	70 02 49 54 sergyelemou@gmail.com
10	KINDO Idrissa	DGCT/Ex MATD	70 35 12 69 kindoidrissa78@yahoo.fr
11	BIHOUN Y. Bérenger	DGESS/Ex MATD	70 13 81 30 berengerbihoun@yahoo.fr
12	KOANDA Idrissa	DGCT	60 74 44 05 idriskoanda@yahoo.fr
12	KONZENE Bakary	ADCT	70003596 konzbakary@yahoo.fr
14	KOUTOU P. Mamadou	AMBF	70 26 39 61 mpkoutou@yahoo.fr
15	SAMA N.Y. Patrice	DGESS	71 07 62 19 samapatr@yahoo.fr
16	OUEDRAOGO Yacouba	Mairie/ Koudougou	71 60 58 55 ouedyak82@yahoo.fr
17	GNADA/OUEDRAOGO Kadidiatou	CADEPAC	70 05 73 17 kadidiatououed@yahoo.fr
18	OUEDRAOGO Abdramane	ARBF	76 69 39 49 abouwed@yahoo.fr
19	KONSEIGA Ibrahim	CR-COS	70 38 52 16 ibrahimconseiga84@yahoo.fr
20	SOMDA N. Nina Augustine	DGESS/MATDS	70 02 49 54 somnia@yahoo.fr